



# LES BRÈVES

## Février 2025

### Cercle Pégase Amilcar LES SALONS



RETRO MOBILE 2025 a fermé ses portes pour cette année. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas les date de 2026 :

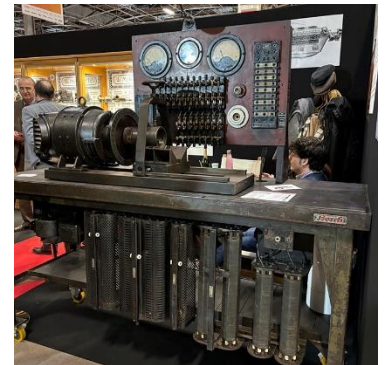
**Du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2026**

**Nous devrions, et pour plusieurs années revenir dans le Bâtiment 7 (De l'autre côté du Périph)**

***Mais revenons en images sur cette édition 2025 :***

La Garde républicaine, celle que vous avez vu pour les jeux olympiques. Déambulations des Vélocipèdes, rencontres avec des pilotes, des dédicaces...

Dehors un petit stand sous le thème rêve américain, toujours démo, balades en Teuf-Teuf, démo de chars .....



Expo Adolphe Kégresse  
(photos et panneaux archives  
de VINCENT CHAMON)



# SALON de REIMS



Nous serons présents avec un stand situé :  
Hall : 2 - Allée : E - Numéro : 328



Les horaires d'ouvertures :  
Samedi 8h30-19h  
Dimanche 9h-18h



LES SALONS petit rappel...

Nous remercions les bénévoles qui proposent leur aide au montage et/ou au démontage des stands.  
N'hésitez pas à nous proposer l'exposition de votre véhicule surtout s'il est d'« origine »  
Merci à tous ceux qui nous apportent des produits de leur région



## Sortie HIVERNALE en NORMANDIE

Excellente idée de Muriel notre trésorière, qui a soufflé aux organisateurs l'idée d'un tirage au sort auprès de participants ..... Le compte-rendu dans les brèves de Mars sera donc rédigé par l'heureux gagnant ...



## Rencontre internationale basée à CASTRES

**CASTRES**

Bernard et Laetitia COLIN finalise le bulletin d'inscription qui va vous parvenir très vite.

2 Hôtels

2 tarifs

1 km de distance

MERCURE\*\*\*\* sera notre base dinatoire

IBIS\*\*\* parking où seront stationnés nos véhicules



### BULLETIN D'INSCRIPTION *petit rappel...*

Lorsque vous avez besoin d'un renseignement relatif à une sortie, merci de contacter DIRECTEMENT le référent en charge de l'organisation...



### Nous TRACTONS ...qu'en dit La Loi française

Que vous vous posiez ou pas la question...

Eh ! bien en voilà la réponse !

C'est le poids en charge de l'ensemble PTAC (voiture + remorque) qui définit.

- VITESSE maximale autorisée sur autoroute est de 110km/h, pour un poids total roulant inférieur à 3,5 tonnes et 90 km/h sur voie rapide 80km/h sur départementale pour un poids total supérieur à 3,5t.
- CIRCULATION voiture et remorque dépassent 7 mètres UNIQUEMENT sur les 2 voies les plus à droite de la chaussée. ([pas la 3<sup>ème</sup> voie sur autoroute](#)).

#### Article R412-25

Version en vigueur depuis le 08 juillet 2023

[Modifié par Décret n°2023-563 du 5 juillet 2023 - art. 10](#)

Lorsqu'une route comporte trois voies ou plus, ouvertes à la circulation générale et affectées à un même sens de circulation, il est interdit aux conducteurs des véhicules dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes ou d'ensemble de véhicules dont la longueur excède 7 mètres d'emprunter d'autres voies que les deux voies ouvertes à la circulation générale situées le plus près du bord droit de la chaussée, sauf, en entravant le moins possible la marche normale des autres véhicules, pour préparer un changement de direction ou pour rejoindre ou quitter une voie réservée à certaines catégories de véhicules.

Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Toutefois, ce fait est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe lorsque, sur la chaussée, une voie de circulation au moins est couverte de neige ou de verglas sur tout ou partie de sa surface. Dans ce cas, toute personne coupable de l'infraction encourt également la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.





## FFVE et la vignette de Collection

Carte de grise de Collection si le dossier est complet :

En ligne 1 semaine - par courrier 2 semaines à 1 mois

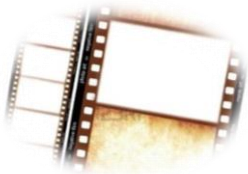
<https://www.ffve.org/nos-services/obtenir-une-attestation-ffve/>

- Accédez à la plateforme FFVE
- À la première demande, vous devrez créer votre compte utilisateur (avec votre e-mail et un mot de passe)
- Votre compte vous permettra de :
  - Faire une demande d'attestation FFVE
  - Suivre vos demandes d'attestations
  - De récupérer vos attestations FFVE ainsi que vos factures.
- Les justificatifs numérisés peuvent être envoyés sous différents formats (photos, textes, images). Chaque document transmis ne doit pas excéder 4 Méga Octets.
- Le règlement s'effectue par carte bancaire de façon sécurisée.

### - **VOUS N'AVEZ PAS DE CARTE GRISE DU TOUT (sortie de grange)**

Dans certains cas, on peut soumettre une **demande d'immatriculation pour véhicule démuné de carte grise**. Mais à l'exception de l'achat aux enchères, cela sous-entend **prouver l'origine** du véhicule, et établir la **chaîne de propriété**.

De plus, le **numéro de série du véhicule sorti de grange** doit impérativement être visible. Si ce n'est pas le cas, l'immatriculation sera impossible. Récupérer les documents d'un véhicule similaire est bien entendu complètement illégal.



1933 Les 24 Heures du Bol d'Or à Saint Germain en Laye, circuit des loges

Le 5 juin, **Jean de Gavardie** n°31 de l'équipe de l'OURS, enlève l'épreuve, 1<sup>er</sup> au classement général sur l'Amilcar-Martin, 1830 km 840, 438 tours. Monoplace d'usine victorieuse, entre autres au Circuit de la Garoupe en 1927 et reproduite par Géo Ham à Montlhéry (tournant sur l'anneau à contre sens des aiguilles d'une montre). Le descendant de cette illustre famille vint à l'automobile de compétition alors qu'il n'avait jamais piloté une voiture de course dans aucune compétition de sa vie *Photo parue dans*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

*Le Petit Parisien du 5 juin 1933, p. 1*

## LA PRESSE EN PARLE...

Sortie en Corse 29/9 au 5/10 39 voitures 1 000 km



**Alain et Brigitte Pelissier,**  
Amilcar C3 de 1927

« Lorsqu'un nous a annoncé que l'étape dans la Castagniccia était annulée pour cause de mauvais temps, nous nous sommes dit que nous allions quand même la faire. Nous sommes là pour rouler et nous sommes donc parés à toutes les conditions avec notre équipement de pluie et nous sommes partis. C'était tellement beau que nous avons même fait des détours, soit 230 km au total, et le temps a été beaucoup plus clément que prévu. »



Souvenez-vous, tout commençait bien (sauf double crevaison sur remorque sur le trajet au point de ralliement) Après les journées ensoleillées, les "routes" corses, les animaux divers sur la "chaussée"; bus avec remorque ayant des difficultés à prendre un virage, les ateliers de "vérification" avant un beau coucher de soleil Dès le 2° jour, pluie et brouillard, itinéraire, restaurant d'altitude annulés, repas improvisé, mais nous connaissons tous l'organisation des Colin ...c'était maîtrisé.

Toutefois mercredi grève surprise, blocage des ports et aéroports ..., moins maîtrisables...

Mais c'est sans compter Laetitia qui, avait obtenu son 1<sup>er</sup> degré de gestion de crise avec la Brittany Ferries. 49 chambres réservées, puis décommandées, le blocage a été levé, embarquement, conclusion 2 à 3h de décalage sur le planning du road Book

Si le récit n'est pas tout à fait exact, la rédactrice a fait ce qu'elle a pu avec les infos recueillies sur le WhatsApp CORSE (un WhatsApp chaque Rallye oui cela BIP)



A propose des « BIP » qui en agacent certains 😊

**Vous pouvez les "couper" :**

**REGLAGES -> APPLI -> WHATSAPP-> NOTIFICATIONS** vous décocher



▲ Ravissante Amilcar CGS 3 de 1925 à compresseur Cozette, récemment rénovée en mécanique. Avec sa carrosserie en aluminium bouchonné, c'est certainement l'une des plus originales et des mieux conservées.



## La boutique du Club...

### Pensez à vos cadeaux Amilcaristes !!!

- Des livres !!!  
Tome 2 ..... 59 € pour les fêtes (Tome 1 + Tome 2 : 120 €)  
+ 20 € de frais de port
- Des foulards Amilcar et/ou bretelles « Amilcar 1 jour.... 35 €
- Des K-WAY (vêtements de pluie) .... 50 €
- Les affiches des rallyes, hors continents.... 5 € les 3